



LE 25 MARS 2014 A 14 H DEVANT LA DGEFP

Rendons hommage à notre collègue décédé sur son lieu de travail,

Exprimons notre colère !

Le 25 février 2014, notre collègue Charles GENDRE du service FSE à la DIRECCTE Ile de France a mis fin à ses jours sur son lieu de travail mardi 25 février vers 9 h 30.

Nous tenons avant tout à exprimer toutes nos condoléances à sa famille et notre soutien à ses collègues.

Depuis 2012, la situation de ce service a suscité de nombreuses alertes des organisations syndicales, des agents du service et des référents FSE, notamment lors des CTR, CHS Régionaux, CHS Locaux et les cahiers de doléances au DIRECCTE en 2012.

Durant cette période, malgré ces alertes et la mort de notre collègue Agnès MENARD le 09 avril 2013, (*responsable de l'unité gestion financière et méthodes dans ce même service*) d'un infarctus faisant suite à un malaise quelques heures auparavant dans son bureau, l'administration n'a pris aucune mesure concrète de prévention à part le recrutement d'agents ce qui ne suffit pas. Aucun travail de fond sur la répartition de la charge de travail et sur une réorganisation du travail n'a été faite à ce jour.

Les collègues du service sont soumis à des pressions extérieures diverses (*politiques, préfet, DGEFP...*), et à une surcharge de travail. Rien n'a été fait pour freiner le flot des sollicitations envers ce service.

En 2014 année de nouvelle programmation FSE, la situation est inchangée par rapport à 2007. Le démarrage va se faire avec beaucoup de retard, tout cela parce que les politiques ne sont pas capables d'assumer leurs responsabilités, et ensuite ce seront les techniciens sur le terrain qui vont trinquer pour tenir les délais intenable.

Cette situation insoutenable pour les agents est connue par les responsables de service. Or, les conséquences sur la santé au travail des agents ne sont pas prises en compte par le ministère avec tout le sérieux nécessaire.

Dans le contexte de décentralisation, le ministère a annoncé la suppression de 48 postes sur 2 ans au niveau national du service FSE (*soit un tiers des agents*) pour les transférer vers les régions.

Depuis plusieurs années, nous subissons les assauts incessants contre nos missions et nos conditions de travail dans le cadre du vaste plan social que sont la RGPP, devenue aujourd'hui la MAP, la suppression des corps techniques via le plan sapin, l'acte III de décentralisation, l'ODR, la mutualisation des services support, l'externalisation de missions...

Il appartient à l'État, responsable de la santé et la sécurité de ses agents, de comprendre enfin qu'ils ne sont pas de simples consommables au service de sa politique.

OUI les fonctionnaires ont le droit au respect de leur santé
NON, nous ne sommes pas des pions sur l'échiquier ubuesque de l'administration !

La DGEFP au travers de règles purement comptables, sans prise en compte de la réalité de la réalisation concrète des missions par des hommes et des femmes, est responsable de cette situation, tout comme l'ensemble de la ligne hiérarchique du ministère du travail.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO, SNU/FSU, SUD vous invitent à une après-midi revendicative le mardi 25 mars 2014 à 14 heures devant la DGEFP, 7 square Max HYMANS pour revendiquer :

- La reconnaissance de l'imputabilité de l'accident de service aux conditions de travail
- la prise en compte par l'administration des moyens mis à la disposition des services déconcentrés pour exercer leur mission
- l'analyse préalable des incidences des directives de la centrale sur la charge de travail et par conséquent sur la santé des agents en charge de leur application
- l'arrêt immédiat de toute nouvelle réorganisation sans étude préalable sur l'incidence sur les conditions de travail des agents

(l'absence sera couverte par des chèques syndicaux)

Le 10 mars 2014.